

Les modalités de prise en compte du handicap :

L'auto-école de la Prévention est située en rez-de-chaussée, et parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Après un entretien avec le futur élève, nous adaptons nos conseils en le dirigeant vers les collègues spécialisés suivants en tenant compte du lieu de résidence. Si il le souhaite, nous lui proposons d'assurer sa formation théorique (Code de la Route et sensibilisation à la sécurité routière).

Pour info, voici des établissements possédant des véhicules adaptés :

- Auto-école FORMULE 1 Damencourt 97160 le Moule
- Auto-école OXYBEL rue docteur Nesty 97160 le Moule
- Auto-école Oualli – 7 rue Hincelin 97110 Pointe à Pitre
- École de conduite Patrick – 1 rue Achille René Boisneuf - 97139Abymes
- EFCSR – 1 rue Dugommier – 97100 Basse Terre